

REVOLUTION SILENCIEUSE

PAR RENÉ LE MOAL

Le 6 septembre 2010, le convent du Grand Orient de France votait une motion selon laquelle « ne peut plus être refusé qui que ce soit dans l'obédience pour quelque discrimination que ce soit, y compris de sexe ». Une révolution, assurent ceux et celles, adversaires ou partisans, qui avaient suivi le long et tumultueux processus de son adoption. La décision du convent a été suivie, peu après, d'une décision conforme du Grand Chapitre Général (hauts grades du Rite Français), puis d'une autre, conditionnelle, du Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Ainsi prend figure l'évènement historique.

Certains firent la fine bouche, rappelant que la loi Jospin instituant le principe de parité dans toutes les institutions sociales avait été votée dix ans auparavant. Mais, au Grand Orient de France, on ne vit pas dans l'instant, du moins pas seulement, et ne nous en plaignons pas. A combien de résolutions irréflechies et précipitées n'avons-nous pas échappé ! Nul ne peut nous reprocher d'avoir longuement débattu en interne auparavant et mesuré les conséquences nationales et internationales que ce changement allait provoquer : chacun les verra prochainement, ou les aperçoit déjà.

L'incertitude régnait quant au volume des demandes d'initiation et d'affiliation de femmes qui allaient se diriger vers le vieux bastion masculin de la rue Cadet. Aujourd'hui, les choses sont claires : c'est l'afflux. Mille, mille deux cents, c'est le niveau et il monte. Manifestement, quelque chose change dans le regard que portent les femmes sur la franc-maçonnerie. Elles, qu'on disait si désireuses de parler exclusivement « entre femmes de problèmes de femmes », optent pour s'exprimer devant des assemblées progressivement mixtes sur les sujets que celles-ci examinent couramment, qu'ils soient ceux de l'initiation ou ceux de la société, sans pour autant évacuer les problèmes attachés à la condition féminine : ils nous concernent tous !

Afin de mieux analyser cet évènement, *LA CHAÎNE D'UNION* a demandé à sa collaboratrice de longue date Cécile Révauger, universitaire et écrivain bien connue, de l'aider à rassembler des voix féminines susceptibles d'y réagir. Après l'article de Cécile, qui résume les trois siècles qu'il a fallu aux femmes pour forcer, muraille après muraille, porte après porte, la bastille, aidées par de nombreux frères, nous avons placé celui de Pierre Auréjac, qui remarque avec pertinence et sang-froid qu'aucun rite maçonnique ne peut se féliciter d'avoir inclus dans sa saga un personnage féminin et dit pourquoi.

Il faudra lire ensuite celui de Sophie Geoffroy, également universitaire et écrivain, qui retrace le long combat de l'anglaise Annie Besant qui dut subir bien des épreuves et faire d'essais pour parvenir à réaliser le rêve de la française Maria Deraismes : une franc-maçonnerie où femmes et hommes partageraient les mêmes valeurs, le même respect mutuel et la même conception de la société. Exemplaire.

Mais nous avons voulu aussi donner la parole à deux femmes qui semblent craindre que l'identité féminine et son expression ne se diluent dans la mixité façon Grand Orient de France. Universitaire et chercheuse, Françoise Barret-Ducrocq demande à l'avance au GO de s'appréter au changement, y compris de sa propre attitude, et Bérengère Kolly défend avec talent la sororité et lui donne un contenu philosophique que, effectivement, nous découvrons. Que toutes ces nouvelles signatures soient ici les bienvenues ! Et c'est avec regret que, devant l'abondance des matières, nous avons dû différer la parution de l'article de Jan Snoek qui, par son livre récemment paru, est parvenu à modifier complètement l'opinion distancée qui prévalait sur le rite d'Adoption.

● 1